

BURKINA FASO

La Patrie ou la mort, nous vaincrons !



78^{EME} ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE (OMS)

Genève, du 19 au 27 mai 2025

DECLARATION DU BURKINA FASO sur le sous-point intitulé :
Produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés

*PILIER 1. Un milliard de personnes supplémentaires bénéficiant de
la couverture sanitaire universelle*

**POINT 13 : Le point sur les questions examinées par le Conseil
exécutif**

Monsieur le Président,

La délégation du Burkina Faso souscrit à la déclaration faite au nom du Groupe africain.

Ma délégation salue la tenue de ce débat qui porte sur un problème de santé publique aux lourdes conséquences socio-économiques et sanitaires.

Face à ce phénomène, le Burkina Faso œuvre à la prévention, à la détection et à la réponse/riposte. A cet effet, il dispose d'un système de surveillance des produits médicaux constitué par l'Agence nationale de régulation pharmaceutique (ANRP), l'Agence nationale pour la sécurité sanitaire de l'environnement, de l'alimentation, du travail et des produits de santé (ANSSEAT). Ces agences sont appuyées par les forces de défense et de sécurité, etc.

Mon pays a engrangé de nombreux progrès dans cette lutte, qui sont entre autres :

- l'adoption d'un plan stratégique national de lutte contre les produits médicaux de qualité inférieure ou falsifiés ;
- l'accentuation de la surveillance à travers le contrôle de la qualité des produits de santé qui est passé de 167 échantillons contrôlés en 2020 à 763 en 2023 ;
- la performance du système qualité de l'ANRP à travers une certification ISO 9001-2015 en 2024 ;
- l'augmentation de la performance des parties prenantes de la surveillance avec l'ANSSEAT dont le laboratoire de contrôle qualité a été certifiée ISO 9001-2015 et accréditée ISO 17025-2017 en 2024.
- la meilleure surveillance des importations des produits de santé à travers une nouvelle version de la plateforme SYLVIE et la nomination par décret de six (06) inspecteurs de pharmacie.

Pour terminer, ma délégation renouvelle l'engagement du Burkina Faso à lutter contre ce phénomène et exhorte l'OMS à poursuivre ses efforts d'accompagnement des Etats en vue d'une traçabilité stricte des produits de santé dans le monde.

Je vous remercie.

P.S. : 2mn